HIVER 2016

Au Fil des Pages

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Les Musiciens du Louvre

à Notre Dame de Mésage !

Page 8

Notre Dame de MÉSAGE

Sommaire

Le Mot du Maire	P • 03
Vie Communale	P • 04
Vie Associative et Culturelle	P • 11
La Métro	P • 15
Informations Diverses	P • 16
Informations Pratiques	P • 18

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage
Téléphone 04 76 68 07 33
Fax 04 76 78 32 18
mairie.ndmesage@wanadoo.fr
www.notredamedemesage.fr

Zoom Sur...

Les journalistes en herbe
En page 6

Les Musiciens du Louvre à Notre Dame de Mésage
En page 8

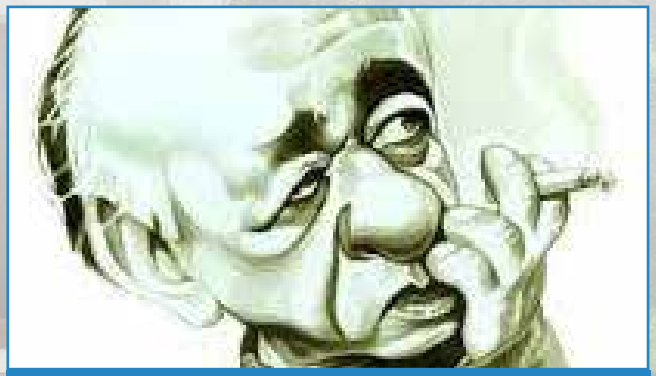

Toute une semaine de théâtre à la chapelle St Firmin
En page 12

Le Mot du Maire

2016 est enfin arrivé à son terme et chacun d'entre nous a salué cette année ô combien riche en évènements. J'espère que lors des derniers jours de Décembre, les traditions de fin d'année avec ses rituels de partage et d'échange ont été l'occasion de passer de bons moments en compagnie des personnes qui vous sont chères, et je souhaite à tous les habitants de Notre Dame de Mésage une très belle année 2017.

> "Je souhaite à tous les habitants de Notre Dame de Mésage une très belle année 2017."

Cette page qui m'est réservée pour m'adresser à vous est une occasion de vous informer sur deux sujets importants et concernant directement notre commune : la distribution d'eau sur Notre dame de Mésage d'une part, et d'autre part, le dispositif d'aide de l'état concernant les habitants de la Madeleine pour se prémunir des risques technologiques de la plateforme de Jarrie.

Tout d'abord, concernant la **distribution d'eau potable :**
Vous l'avez sans nul doute remarqué, depuis 4 mois, l'eau qui coule de nos robinets est chlorée. Cela fait suite à la rupture d'une canalisation située sous la Romanche qui s'est produite début septembre. Depuis, la distribution d'eau se fait à partir de nos sources et du maillage de secours avec Saint Pierre de Mésage.

C'est pourquoi, l'Agence Régionale de Santé a demandé qu'un traitement au chlore soit dispensé afin de se prémunir contre tous problèmes sanitaires.
En novembre, nous sommes arrivés à la limite de maintien du service, moment où le rendement de nos sources a baissé. Ainsi, la pose d'une canalisation temporaire de 2,1Km a été nécessaire afin de garantir la distribution en eau et ainsi, de pouvoir attendre toutes les autorisations requises pour les travaux de réparation qui vont s'opérer dans le lit de la Romanche.
Malheureusement, en attendant, notre eau reste chlorée. Le Service des Eaux de Grenoble a mis à notre disposition un numéro de téléphone de la SPL Eaux de Grenoble (04 76 86 20 70) afin de répondre à vos questions sur la qualité de l'eau.

Pour ma part, je suis de très près et avec beaucoup d'attention ce sujet crucial et je ne manquerai pas de vous tenir au courant des évolutions.

Concernant le **lieu-dit de la Madeleine :**
Je tiens à informer les habitants qu'une réunion publique importante se déroulera le mardi 24 janvier 2017 de 18H à 20H (le lieu n'est pas encore connu). Elle concernera le programme d'accompagnement des risques industriels afin de répondre à l'obligation de réaliser des travaux de mise en sécurité des habitations (réalisation d'une pièce de confinement, travaux sur fenêtre…) et les dispositifs d'accompagnement qui pourraient être mis en œuvre.

Je terminerai ces lignes en rendant hommage à **Monsieur Pierre BELLOT,** qui nous a quittés en ce début du mois de décembre. Il s'est impliqué pendant de nombreuses années dans l'association de chasse de Notre Dame de Mésage : secrétaire et trésorier de 1952 à 1980 puis président de 1981 à 1995. Toutes nos sincères condoléances à sa famille.

Tonino TOIA

Trier nos déchets devient plus simple !

Pots de yaourts, barquettes, films et sachets plastique, tubes de dentifrice, couvercles en métal des pots et bocaux en verre... Depuis le 1er juin 2016, vous pouvez déposer TOUS vos emballages sans exception dans le conteneur jaune « Je trie ».

Jusqu'à présent, dans la famille des plastiques, seuls les bouteilles et flacons pouvaient être déposés dans le conteneur jaune aux côtés des autres emballages en métal et en carton. Grâce au développement de nouveaux débouchés industriels et à l'adaptation du centre de tri Athanor, situé à La Tronche, tous les emballages sont désormais recyclables ! Les 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole, ainsi que celles de certains territoires voisins en Isère, font partie des premières collectivités françaises à participer au projet mené en partenariat avec Eco-Emballages. L'État souhaite généraliser le tri de tous les emballages plastique sur l'ensemble de la France d'ici 2022, dans la perspective d'en recycler 75%. L'occasion aussi de donner une seconde vie à des déchets plastique qui n'étaient jusqu'à maintenant pas recyclés, mais incinérés.

Exemples :
- 7 pots de yaourt sont recyclés et sont transformés en 1 cintre plastique
- 3 sacs plastique sont recyclés et sont transformés en 2 sacs poubelle de 10 L

Ainsi le tri devient plus simple : **jetez tous vos emballages (qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton) en vrac dans le conteneur jaune « Je trie ».** Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
Les emballages en verre doivent être jetés à part : dans les conteneurs à verre prévus à cet effet.

Par ailleurs, tous les papiers continuent de rejoindre les conteneurs bleus.

Attention ! Les gros cartons doivent être portés en déchèterie. 22 déchèteries réparties sur le territoire métropolitain vous accueillent pour vos déchets spéciaux et volumineux.
Pour toutes vos questions relatives à la gestion des déchets, n'hésitez pas à consulter le site de Grenoble-Alpes Métropole - **lametro.fr** - ou appeler le n° gratuit **0 800 500 027.**

Attention ! notre territoire étant pionnier en la matière, les consignes de tri qui sont inscrites sur les emballages ne sont plus adaptées, notamment pour les films, barquettes et pot en plastique.

Le saviez-vous ?

Le centre de tri des déchets « Athanor » situé à la Tronche, vous accueille pour vous faire découvrir où vont vos déchets une fois collectés et comment ils sont sur-triés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage. Visite gratuite et ouverte à tous (à partir de 8 ans), sur inscription au **04 38 24 11 00**.
Ces visites sont proposées tout au long de l'année. Tout le programme, les dates, les animations proposées sur **moinsjeter.fr.**

Nos déchets demain ?

En ouverture de la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets,** Grenoble-Alpes Métropole a organisé un forum public « Nos déchets demain ? » le 18 novembre 2016. Une journée de découvertes et d'échanges organisée au Prisme à Seyssins, avec conférences, espaces d'expression libre et ateliers pratiques.

Renseignements et inscriptions sur moinsjeter.fr.

Nouvelles Activités Périscolaires

L'éducation Nationale, via l'Inspection Académique a demandé aux mairies d'effectuer une enquête auprés des parents d'élèves, afin d'évaluer si ceux-ci étaient favorables à ce que les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) aient lieu durant la semaine pendant 1h30, ou s'ils préféraient qu'elles soient regroupées sur une demi-journée.

A Notre Dame de Mésage, 54 familles de maternelle et 48 familles de primaire sont concernées.
Il en ressort ceci :

- Sur 102 familles concernées, 47 familles n'ont pas répondu à l'enquête.
- 36 familles sont favorables à l'organisation actuelle.
- 16 familles souhaiteraient changer pour la 1/2 journée.
- 3 familles ne se sont pas prononcées.

Monsieur le Maire de Notre Dame de Mésage a donc répondu favorablement à l'Inspection Académique au maintient de l'organisation actuelle du temps scolaire, pour la rentrée scolaire 2017.

La commission scolaire

Télé Grenoble

Télé Grenoble a consacré un reportage à Notre Dame de Mésage dans l'émission "C'est pas mal chez vous", diffusée le 5 décembre dernier.
Pour voir le reportage, rendez-vous sur le site internet de la commune !
www.notredamedemesage.fr

Information concernant l'eau potable

Suite à une rupture de canalisation sur le réseau d'eau potable de Notre Dame de Mésage en septembre, des modifications dans l'alimentation en eau de la Commune ont été opérées pour satisfaire les besoins des consommateurs.
L'alimentation en eau est effectuée :
- en partie par les captages de Jouchy/Pré-Grivel via un maillage par la Commune de St Pierre de Mésage
- en complément, par les sources de côteaux de la "Balme".
A titre préventif, l'eau distribuée fait l'objet d'un traitement par chloration.
Les sources de la Balme subissent cependant un étiage marqué.

Pour faire face au risque de manque d'eau, des mesures sont engagées par la SPL Eaux de Grenoble Alpes et Grenoble-Alpes Métropole, dont la mise en oeuvre d'une conduite aérienne de secours. Cette solution technique provisoire a pour objectif de garantir la continuité de l'alimentation en eau de la conduite principale.
Tout est mis en oeuvre pour un retour rapide à la normale.

Pour toute question relative à la qualité de l'eau, vous pouvez contacter le

SPL Eaux de Grenoble Alpes
au 04 76 86 20 70.

Réhabilitation de la résidence « La Touche »

Depuis le mois d'octobre 2016, le LPV a mis en œuvre la réhabilitation des trois bâtiments de l'ensemble immobilier de La Touche dans lequel sont logées 18 familles.

Il s'agit donc de doter cet immeuble construit en 1980 d'une isolation thermique extérieure, réalisée avec des matériaux performants, afin de permettre aux habitants de bénéficier d'un confort optimisé de chaleur tout en réalisant des économies d'énergie pouvant atteindre 40%.
Ce chantier d'un montant de 700 K€, qui se déroulera jusqu'à fin juin 2017, comprend le renouvellement des toitures, (avec la pose de panneaux photovoltaïques), le remplacement des volets bois par des volets roulants en PVC, l'isolation des garages et de l'intégralité des façades. La fin des travaux pour le premier bâtiment devrait être effective courant février 2017.

Journalistes en herbe...

Ce trimestre, les élèves de l'école primaire se sont transformés en journalistes et ont écrit ces articles pour vous faire partager leur vie à l'école.

Présentation de l'école

Notre école s'appelle l'école de La Romanche.
Il y a trois classes.

LA CLASSE DES CP/CE1

Dans la classe de CP/CE1, il y a 20 élèves : 11 CP et 9 CE1.
Il y a une maitresse qui s'appelle Caroline. Véronique, Marie-Laure et Daniel viennent aussi nous aider à faire des activités.
Voici la photo de la maquette et plan de notre classe :

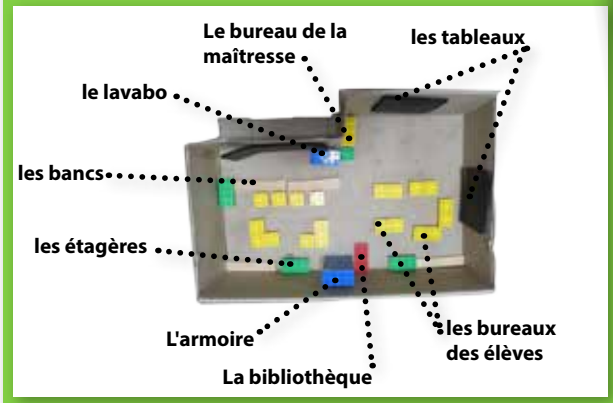

LA CLASSE DES CE2/CM1

Nous sommes la classe des CE2/CM1. Nous sommes vingt-et-un élèves. Il y a un groupe composé de seize CE2 et un groupe composé de cinq CM1. Il y a douze filles et neuf garçons. Notre maitresse s'appelle Marie-Cécile.
Nous avons des projets cette année. Nous avons fait un livre en anglais qui s'appelle *"Blue whale, blue whale, what do you see ?"*. Nous suivons la course du « Vendée Globe » et nous allons faire un livre animé sur le thème du tour du monde en bateau.
Une fois par semaine, nous faisons des ateliers : des jeux de logique, des activités de géométrie, des carnets de calculs, des jeux de société de mathématiques ou de français...
Tous les mardis, l'après-midi commence par le rituel « Monuments du monde » : un enfant nous présente un monument. Nous aimons beaucoup ce moment.
Dans la cour, nous suivons un emploi du temps qui sert à organiser l'occupation des terrains et l'utilisation des jeux de cour.

LA CLASSE DES CM1/CM2

Dans la classe de CM1 /CM2, nous sommes 19 : 14 CM2 et 5 CM1. Il y a 9 garçons et 10 filles. En classe, nous sommes très bavards car nous nous entendons tous bien dans l'ensemble. Nous suivons la course du « Vendée globe ». La maitresse s'appelle Valérie Esslinger. Elle nous a inscrits à un concours de maths. Comme l'année dernière, nous allons faire des séances de patinage à la patinoire de Grenoble. En janvier, nous apprendrons à porter secours avec les secouristes vizillois.

Les élèves délégués de l'école

Dans toutes les classes de l'école, il y a eu des élections de délégués. Pour élire les délégués, nous sommes passés par plusieurs étapes. Pour commencer, nous devions présenter notre carte d'électeur et signer la fiche d'émargement.

Ensuite, nous allions dans l'isoloir pour écrire les prénoms des personnes que nous voulions élire. Après, nous mettions le bulletin dans l'urne.
Et enfin, nous avons procédé au dépouillement.
Les enfants qui ont été élus sont **Axel et Louise en CP/CE1, Illyan et Maëlis en CE2/CM1** et **Tom et Lilou en CM1/CM2.**

Ils assistent à des réunions pour améliorer les règles de l'école et informent leurs camarades des nouvelles décisions ou des idées d'activités.

Le courseton

Le courseton s'est déroulé le mercredi 19 octobre, au stade de rugby, à Vizille. Les participants sont les écoles de Vizille et ses alentours : Notre Dame de Mésage, Saint Pierre de Mésage, le Péage de Vizille...
L'objectif est de courir le plus longtemps possible sans s'arrêter, et de faire le plus de tours possible. C'est une course d'endurance. La course d'endurance est faite pour entraîner le cœur et le souffle. Si un point de côté arrive, il faut ralentir (mais ne pas s'arrêter) et gonfler son ventre.
Toutes les classes se sont entraînées dans la cour et autour du stade.
Pour courir, il faut qu'on soit équipé : un jogging et des baskets de sport.
On se rend au stade de Vizille en marchant. On passe par un petit chemin, puis on traverse la grande route. Cette partie est plus dangereuse. Certaines écoles viennent en bus.
Le courseton commence par les CP et CE1. Les CP courent neuf minutes et les CE1, douze minutes. Ensuite, c'est le tour des CE2/CM1/CM2. Les CE2 courent quinze minutes, les CM1, dix-huit minutes et les CM2, vingt-et-une minutes. Quand on ne court pas, on encourage nos camarades. Les maitresses prennent des photos.
A la fin du courseton, il y a un goûter : des barres chocolatées, des brioches et du jus d'orange.

Le tournoi de Football

Le tournoi de football a eu lieu le 30 septembre 2016 au stade de ND de Mésage. Pascal Poulain était l'organisateur. Les maitresses ont fait les équipes et nous étions mélangés avec nos camarades de St Pierre de Mésage. Chaque équipe portait le nom d'un pays : Maroc, Roumanie, Suisse… Dans chaque équipe, il y avait 4 ou 5 joueurs. Les matches duraient 10 minutes; ils étaient arbitrés par Pascal, son fils Dylan, les maitresses, mais aussi des parents ou des grands -parents. Pendant les matches, on dribble, on défend, on attaque. A midi, nous nous sommes tous rassemblés pour pique-niquer. Il y a eu deux blessés : Yanis s'est ouvert l'arcade avec une gourde en fer et Alicia s'est fait mal au tibia. Après les matches, on a goûté. Pascal a annoncé le classement des équipes.

Les Musiciens du Louvre
à Notre Dame de Mésage !

Voici un évenement exceptionnel : Les Musiciens du Louvre sont en tournée et s'arrêtent à Notre Dame de Mésage !

Venez écouter les Musiciens du Louvre en concert !

Un quatuor à corde, une flûte, un pianoforte et une chanteuse viendront vous interpréter les oeuvres de Wolfgang Amadeus Mozart, Joseph Haydn et Ludwig van Beethoven.

mercredi 8 mars 2017
à 19h30 précises

Bâtiment du Moulin
Durée 1h15 Tarif : 8 euros

Réservation conseillée au 06 83 10 17 86

MC2: 16 17 MC2GRENOBLE.FR

Les Musiciens du Louvre :
Maria Hinojosa Montenegro soprano, Jean Brégnac flûte, Quatuor à cordes : Laurent Lagresle, Geneviève Staley-Bois violons, Nadine Davin alto, Aude Vanackère violoncelle, Francesco Corti, direction et pianoforte

Folksongs

A partir de 1750, grâce aux avancées de l'imprimerie, les partitions se multiplient et la musique de chambre entre dans les salons.

Les compositeurs adaptent les oeuvres pour orchestre afin de les jouer en petite formation.
Mozart transpose pour quatuor ses concertos pour piano 12, 13 et 14 dont le 1er sera donné pendant ce concert.
Dans sa cantate Arianna a Naxos, Haydn prévoit que la voix soit accompagnée du seul piano.

Ses Symphonies Londoniennes seront aussi réécrites pour un effectif réduit tandis que Beethoven arrange des chansons populaires écossaises dans son recueil "Les Folksongs".
Car l'exotisme est de mise en cette fin du XVIIIème siècle. La musique est aussi l'occasion de voyager, sans quitter son salon !

Les P'tites soirées
de St Firmin

Le 20 novembre dernier la Cie Partage, en partenariat avec la municipalité de ND de Mésage, a clôturé en poésie et en musique les Petites Soirées de St Firmin de l'année 2016.

Cette soirée était consacrée à **Georges Brassens** dont les œuvres recèlent les trésors de notre belle langue française pour évoquer notre humanité.
Par la truculence d'une galerie de portraits et la nostalgie de la mort et du temps qui passe ; par l'émotion de l'amour et l'humour non-conformiste, le nombreux public a pu apprécier l'éclectisme des thèmes abordés par ce poète musicien et humaniste qu'était Georges Brassens.

Laurent Marcotte, accompagné de sa guitare et de son ukulélé, et l'atelier Lecture de Partage ont alterné chansons et lectures.
Par leur interprétation et leur mise en scène, chanteur et lecteurs ont donné vie aux mots, aux personnages et aux histoires de l'œuvre de Brassens.
Comme indiqué dans l'annonce du spectacle, ce soir-là tout le restant nous indifférait : nous avions rendez-vous avec Georges !

A noter : afin de satisfaire la demande de nombreuses personnes qui n'ont pu être accueillies faute de place, ce rendez-vous sera à nouveau programmé en 2017.

Journées du Patrimoine

Le samedi 17 et le dimanche 18 septembre ont eu lieu les Journées du Patrimoine.

Cette manifestation qui prend place désormais dans toute l'Europe, a lieu tous les ans durant le **troisième week-end de septembre.**

A cette occasion, comme chaque année, une visite guidée de la Chapelle St Firmin et de l'Eglise Ste Marie de Notre Dame de Mésage est proposée par l'Association des Amis de l'Histoire du pays Vizillois, et assurée par M. Merlin.

C'est ainsi l'occasion pour tous de découvrir l'histoire passionnante de ces deux monuments qui font partie du patrimoine isérois.

De nombreuses personnes font le déplacement pour assister à ces visites, et certains viennent de loin !

Cette année, pour la première fois, le Comité des Fêtes de Notre Dame de Mésage a proposé un parcours de découverte d'une partie de l'histoire de la commune.

Grâce au concours de la Municipalité, des Amis de l'Histoire et en particulier avec l'aide précieuse de M. Robert Aillaud, l'équipe du Comité des Fêtes a rédigé 9 panneaux sur le passé industriel de Notre Dame de Mésage.
En effet, Notre Dame de Mésage a été un gros pôle industriel avec, entre autres, la présence de deux plâtrières qui exploitaient les carrières de gypse de la commune.
Le gypse était cuit dans des fours était ensuite réduit en poudre par les moulins, ce qui constituait le plâtre. Ce plâtre était ensuite expédié en sacs ou en tonneaux par La Romanche.

On extrayait aussi de gros blocs d'albâtre de ces carrières. C'est une pierre dure et blanche, apparentée au marbre.

Notre Dame de Mésage fournira d'énormes quantité de marbre que l'on retrouvera ensuite partout en France et de par le monde.
Ce marbre est présent sur des sculptures exposées au Louvre, sur les gisants de divers tombeaux comme celui des Ducs de Bourgogne ou de Lesdiguières, ou plus proche de nous, dans l'Eglise Sainte Marie de Notre Dame de Mésage. Il y a même du marbre de Notre Dame de Mésage dans le tombeau de Napoléon !

Les panneaux explicatifs devaient être positionnés sur un parcours à travers la commune pour permettre aux visiteurs de découvrir ces lieux remarquables.

Mais en raison de la pluie, l'équipe du Comité des Fêtes a préféré tous les exposer

Circuit découverte de Notre Dame de Mésage

La plâtrière de la Touche

Cette plâtrière ne fut mise en service que vers les années **1810** par Monsieur **Alexandre Bottut**, directeur de la loterie nationale à Grenoble. Il se fit aussi construire à la place de la maison forte de la Touche qui datait du Moyen Age, une belle maison bourgeoise qui à son tour fut démolie en 1980.
Cette exploitation devint rapidement une **concurrente de la plâtrière de St Firmin** grâce à la qualité de ses produits.

La carrière est toujours visible au bord de la route avec son impressionnante falaise, **les fours sont aujourd'hui enfouis sous le rond-point du ranch,** quant aux quatre moulins, ils ont été remplacés par les box des chevaux. L'énergie était fournie par une prise d'eau à la limite de St Pierre de Mésage : on peut voir encore une partie du canal d'amenée d'eau.

Entre les fours et les moulins, une voie faite de **rails de pierre** permettait le roulement des wagonnets.
L'expédition des produits rejoignait Vizille en passant par la Romanche sur un pont privé appelé **le pont Bottut** : il se trouvait entre les tennis et le terrain de foot. La culée*, côté Notre Dame, a été démolie lors de l'installation de la voie sur berge dans les années 1990.

Vue de La Touche en 1848

L'enseigne publicitaire encore visible aujourd'hui

Un morceau de rail de pierre

* culée : partie d'un pont située sur la rive

dans la Chapelle St Firmin, afin de permettre aux gens intéressés de pouvoir les découvrir "au sec".

Les visiteurs sont venus nombreux, malgré la pluie. Parmi tous les visiteurs, une vingtaine d'entre eux a participé au jeu mis en place par le Comité des Fêtes.
Il s'agissait de lire les panneaux et de répondre correctement à un questionnaire afin de gagner un panier garni.
Parmi la vingtaine de questionnaires récoltés, quatre contenaient toutes les bonnes réponses. Un tirage au sort a désigné le gagnant du panier garni.

Et ce sont les mésageois **M. et Mme Jubault** qui ont eu le plaisir de remporter le panier ! Bravo à eux !

le Sou des écoles

Le 12 novembre 2016, le Sou des écoles à organisé pour la 5ème année « La boum des enfants », avec pour thème la plage. La salle a été décorée avec des méduses, étoiles de mer et palmiers confectionnés par des enfants.
Beaucoup d'enfants ont répondu présents. Ils ont pu danser, s'amuser et partager une boisson, des crêpes, du pop-corn etc… mais aussi trouver des colliers de fleurs et des lunettes fluos.

Pour 2017, voici le programme :
27 janvier 2017 : **vente de bugnes « faites maison ».**
18 mars 2017 : **le traditionnel Loto**
14 mai 2017 : **vide grenier**
30 juin 2017 : **la kermesse de l'école**

L'équipe du Sou est toujours aussi motivée pour réaliser de nombreuses actions. Toutes ces actions permettent de récolter de l'argent pour que les enfants puissent réaliser de beaux projets avec leurs enseignantes.
Que vous ayez ou non des enfants, tout le monde peut être membre du Sou des Ecoles, ne serait-ce que pour venir donner un coup de main. N'hésitez pas à contacter le Sou par mail : soudesecolesnd@gmail.com.

L'Escapade des Gourmets

Le Comité des Fêtes vous propose une journée dans les vignes de Rasteau, petit village de Provence, situé face au majestueux Mont Ventoux et aux non moins fascinantes Dentelles de Montmirail

Venez participer à l'Escapade des Gourmets le dimanche 4 juin 2017 !

L'Escapade des Gourmets, késako ?
Il s'agit d'une promenade pédestre de 6km consacrée à la découverte de mets provençaux et dégustation des vins de Rasteau.
Cette balade se passe dans le vignoble de Rasteau, avec, à tous les kilomètres, des pauses « repas animés », où les gourmands peuvent savourer l'accord d'un met et d'un type de vin, tout en profitant des paysages qu'offrent le territoire de Rasteau : Dentelles de Montmirail, Mont Ventoux, les PréAlpes, la Vallée du Rhône.

Dégustation de vin à volonté à chaque stand (apéritif, entrée, plat chaud, fromage, dessert)
De nombreuses animations egayent également la journée.
Le trajet aller/retour se fait en car au départ de Notre Dame de Mésage.

Tarif : 65 euros par personne, tout compris.

Les places étant limitées, la réservation et le paiement sont obligatoires.
Date limite des inscriptions le 30 mars.
Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des réservations.
Le coupon d'inscription et le règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Notre Dame de Mésage sont à déposer dans la boôte aux lettres du Comité des Fêtes, sur la place de la Mairie.
Un mail vous sera envoyé par le Comité des Fêtes à réception de votre inscription.

Escapade des Gourmets

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

.....

TEL

EMAIL .....@..... . .....

NBR DE PLACE(S) ..... x 65 euros = ... euros

Ce coupon d'inscription et votre règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Notre Dame de Mésage sont à déposer dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes, sur la place de la Mairie.

Date limite d'inscription : 30 mars 2017

Toute une semaine de théâtre à la Chapelle St Firmin !

En 2017, c'est un sacré challenge que Partage s'est lancé : faire une semaine complète de théâtre à Notre Dame de Mésage ! Tous les soirs, du 1er au 9 avril, trois acteurs viendront jouer tous les soirs la pièce « La Leçon » d'Eugène Ionesco. Pour l'occasion, nous avons rencontré son metteur en scène, Patrick Seyer.

La Compagnie Partage est une association Loi 1901, créée en 2002 et qui intervient dans le champ culturel, prioritairement le Théâtre, en direction d'amateurs. C'est elle qui anime la chapelle St Firmin avec ses « Petites soirées de St Firmin » et qui nous offre de belles soirées de théâtre et parfois même de musique, plusieurs fois par an.

Interview

► M. Seyer, c'est un sacré pari que vous faites, de donner une semaine théâtre à la chapelle ST Firmin, pourquoi avoir choisi Ionesco ?

Nous avons fait le pari que ce genre de production, d'un type nouveau, pourrait lui aussi rencontrer un public nombreux et populaire.
Pour moi, Ionesco est l'auteur qui a révolutionné le théâtre du XXème siècle (avec Beckett et quelques autres) et qui non seulement reste complètement actuel mais est probablement encore en avance sur notre époque.
La profondeur de sa pensée, la puissance de sa philosophie, la constance de sa démarche créatrice, la densité des œuvres qu'il nous a laissées sont autant de chemins tracés qui sont encore bien loin d'avoir été tous explorés.

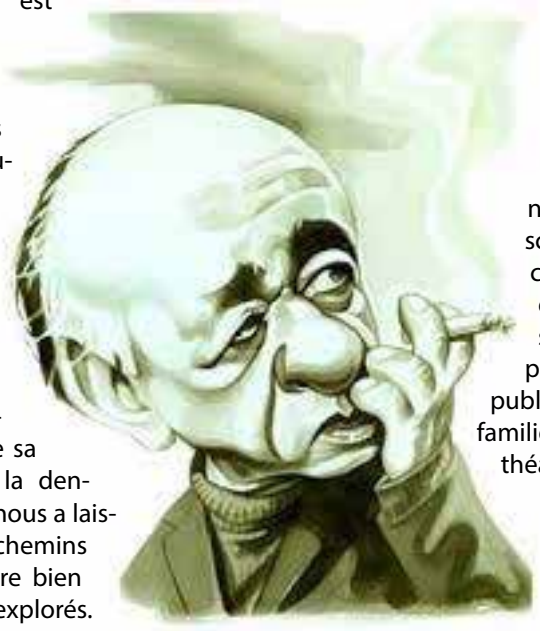

J'ai la certitude que nous avons encore énormément à apprendre de cet homme exceptionnel.
D'ailleurs les metteurs en scènes actuels, et pas des moindres, ne s'y sont pas trompés, Ionesco étant sans doute l'auteur dramatique le plus joué actuellement dans le monde.
Si, parmi les nombreuses raisons qui m'ont conduit à vouloir mettre en scène cet auteur, je ne devais n'en retenir qu'une, ce serait que je me retrouve en tant qu'homme et en tant que metteur en scène de théâtre dans les grandes obsessions, les grands questionnements et les grandes affirmations de Ionesco.

► Pourquoi avez-vous choisi de monter « La Leçon » ?

Tout d'abord parce qu'elle a été une des toutes premières pièces écrites par Ionesco, et que par conséquent, elle représente une espèce d'archétype, de modèle initial, d'élément fondateur de ce qui deviendra une composante essentielle de l'art dramatique moderne.

« La Leçon » est passionnante parce qu'elle est, comme toujours chez Ionesco, essentiellement paradoxale. Elle raconte une histoire banale. Une histoire qu'on aurait pu voir dans le théâtre de boulevard, exécré par Ionesco : une jeune fille est assassinée par un professeur psychopathe.
Mais Ionesco la déconstruit totalement. Il met à mal tout réalisme, il tord le réel, déstructure le langage, casse les codes de la logique. On est plongé immédiatement dans l'insolite, si caractéristique de son œuvre.
Une telle œuvre est passionnante à mettre en scène, et, j'en suis convaincu, elle est aussi en mesure de toucher profondément le public, même peu familier de ce genre théâtral.

« La Leçon »
d'Eugène Ionesco

Ce spectacle sera présenté du 1er au 9 avril 2017 à la Chapelle St Firmin de Notre-Dame de Mésage.

Mise en scène : Patrick SEYER
Dramaturgie : Pierrette Tournier
Décors et costumes : Annick Noël et Patrick SEYER
Régie générale : Annick Noël

Avec :
Le Professeur : Gilles Cochet
L'Elève : Léa Gasparutto
La Bonne : Danielle Chartier

Stages de théâtre pour enfants

Stage de Pâques

► Quand ?
Lundi 17 Avril - Jeudi 20 Avril 2017
13h30 à 17h

► Tarifs ?
70€ + 5€ d'adhésion / Assurance Cie Partage

► Pour ?
les enfants de 6 à 12 ans.

Un stage de 3 jours de théâtre pour travailler autour de l'improvisation, la construction d'un ou plusieurs personnages et le travail d'équipe.

Nous travaillerons à partir de l'imaginaire de l'enfant. A la fin du stage une présentation d'atelier permettra aux enfants de jouer devant un public, et aux familles de découvrir les différents exercices de théâtre que leurs enfants auront travaillé lors du stage.

Stage de Printemps

► **Quand ?**
Samedi 13 mai de 10h30 à 17h avec pause pique-nique - Dimanche 14 mai 2017 de 13h30 à 17h

► **Tarifs ?**
50€ + 5€ d'adhésion/Assurance Cie Partage

► **Pour ?**
Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Un weekend de perfectionnement théâtral où nous reprendront différents exercices de théâtre sur la voix, le corps, la confiance et les émotions.
Nous travaillerons autour d'une courte histoires que nous nous amuserons à mettre en scène pour une présentation d'atelier à la fin du weekend.

Stages Adultes

L'Association Partage propose deux stages "ADULTES", animés par Manon Josserand, Comédienne et metteuse en scène professionnelle:
"Perfectionnement théâtral et improvisation"

Travail intensif sur la confiance en soi, en l'autre, sur le corps, les émotions, la justesse, pour nous diriger vers le lâcher-prise et les improvisations.

► **Quand ?**
Samedi 21 Janvier de 13h30 et 17h
et dimanche 22 Janvier de 10h30 à 17h

Samedi 11 Mars de 13h30 et 17h
et dimanche 12 Mars de 10H30 à 17h.

► **Où ?**
P'tite Salle de Vizille (lieu à CONFIRMER)

► **Tarifs ?**
50 euros par week-end + 15 euros d'adhésion à Partage pour les non-adhérents (payable une seule fois pour l'année)

Soirée Créole

Le Comité des Fêtes vous propose un peu d'exotisme au milieu de l'hiver.

Venez régaler vos papilles et **déguster les goûts en provenance des Iles, et faire chauffer la piste de danse,** spécialement animée pour l'occasion par DJ Dominique !

► **Quand ?**
Samedi 4 février 2017
Salle polyvalente Marcel Richard
à partir de 20h

► **Tarifs ?**
15 euros par adulte et 10 euros par enfant, hors boissons - Café offert

Attention ! Nombre de places limité ! Repas et soirée dansante sur réservation uniquement. Si vous voulez, venez déguisé(e) !

Coupon de réservation accompagné impérativement de votre réglement, à déposer dans la boite aux lettres ou à envoyer au Comité des Fêtes de Notre Dame de Mésage :

Comité des Fêtes
place de la mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Soirée Créole
Samedi 4 février 2017

NOM .....

PRENOM .....

TEL .....

EMAIL .
.....@..... . .....

NBR ADULTE(S)
..... x 15 euros = ... €

NBR ENFANT(S)
..... x 10 euros = ... €

TOTAL : ..... €

Le Comité des Fêtes lance un appel aux passionnés

En vue d'organiser une nouvelle fête du village, le Comité des Fêtes fait appel aux Mésageois.

Vous êtes passionné par quelque chose ? Vous aimeriez le partager lors d'une journée conviviale ?
Le Comité des Fêtes vous propose d'intervenir lors de la nouvelle fête du village (modalités restant à definir).

Vous êtes peintre ? Vous faites de la dentelle au fuseau ? Vous avez un savoir-faire particulier ?
Vous adorez votre sport ? Vous avez un talent de musicien(ne) ? Vous faites un métier qui vous passionne ?
Vous avez des histoires à raconter ?

N'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes pour vous faire connaitre et définir ensemble quelle pourrait être la nature de votre intervention lors de cette journée de fête.
Vous pouvez nous contacter par email

comitedes-fetesndm@outlook.fr

ou par écrit en déposant votre courrier dans notre boite aux lettres, sur la Place de la Mairie.

COMITE DES FETES
NOTRE DAME DE
MESAGE

Les équipes de jeunes de l'ASNDM

Le club de foot est en bonne santé. En effet, cette saison 2016/2017, le nombre de licencié(e)s de l'A.S.N.D.M. a atteint un nombre record de 123 licencié(e)s composés de :
- 30 seniors et vétérans,
- 74 jeunes répartis en 5 catégories (U14/15, U12/13, U10/11, U8/9)
- 2 éducateurs fédéraux,
- 6 dirigeants aidés par les parents,
- 1 arbitre

Les U14/15 :

Cette équipe a été créée cette saison avec un effectif de 18 joueurs. La première partie du Championnat s'est déroulée d'une manière satisfaisante avec une bonne assiduité aux entraînements, que cela continue (une place de 5ème au classement).

Les U12/13 :

Début de saison compliqué avec un effectif réduit au départ, mais qui s'est étoffé au cours du mois de septembre. Les résultats sont moyens mais il y a de fortes possibilités de progression.

Les U10/11 :

Effectif de 14 joueurs, avec un bon état d'esprit, les enfants prennent plaisir lors des différents plateaux, résultats très satisfaisants : 24 matches, 20 victoires.

Les autres équipes seront présentées dans le prochain Bulletin Municipal.

Le Bureau de l'A.S.N.D.M. en profite pour souhaiter une Bonne Année à toutes et à tous.

U14/15 **Debouts :** Pascal Poulain (entraineur), Emre Marsap, Eddy Pinel, Florian Pouilain, Kassim Kebdou, Bobby Gisbert, Maxime Darbon P, Yanis Bettahar, Angelo Peyrard, René gallégo (Entraineur)

Accroupis : Driss Moufti, Emeric Brun, Nino Paillet, Jordan Fiorelli, Owen Capelli, Enzo Peyrard, Elliot Mancinelli

U12/13
Debouts :
René Gallego (entraineur), Luka Mendkka, Mathieu Rizkallah, Samuel Dal Molin, Mathis Vial, Robin Diaz, Stéphane Colombani (dirigeant)

Accroupis :
Anthony Di Francesco, Tony Branquinho, Younès Sahih, Gennaro Vallera, Timéo Souchon

U10/11
Debouts :
Enzo Alves, Raphael Martin, Ilan Perrin, Nemo Diaz, Baptiste Cutajar

Accroupis :
Yanice Taieb, Jacine Kassama, Alexis Selle, Lucas Pagnotti

Entraineur :
Atlani Dédé

La Métro : Grenoble-Alpes Métropole

Agir contre les pics de pollution

Depuis début novembre 2016, Grenoble-Alpes Métropole, le SMTC, les territoires du Grésivaudan et du Pays Voironnais et l'Etat, ont officiellement mis en oeuvre un plan d'action permettant de réagir rapidement et efficacement en cas de pics de pollution sur la Métropole Grenobloise.

Ce plan comprend notamment la demande auprès de l'ensemble des habitants de la Métropole, de doter leur véhicule d'un Certificat de Qualité de l'Air qui sera utilisé pour déterminer les interdictions de circulation touchant certains véhicules en cas de pics de pollution persistants.

Ce protocole s'appuie sur les « certificats de qualité de l'air « élaborés par le Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'énergie, classant les véhicules en 6 catégories en fonction de leur motorisation et de leur date de première immatriculation, permettant notamment de limiter la circulation des véhicules les plus polluants lors de ces pics de pollution.

Vous avez dû recevoir un dépliant dans votre boîte aux lettres vous expliquant la marche à suivre pour obtenir votre certificat pour votre véhicule.
Si ce n'est pas le cas, vous pouvez encore faire la demande sur le site www.certificat-air.gouv.fr, muni de votre certificat d'immatriculation (anciennement carte grise) pour fournir les informations demandées.

Le certificat qualité de l'air sera expédié à l'adresse du propriétaire, ou du locataire longue durée le cas échéant, figurant sur le certificat d'immatriculation.
Le coût du certificat est fixé à 4,18 euros.

Attention, depuis le 1er janvier 2017, si vous circulez sans certificat lors d'un pic de pollution, vous pourrez être verbalisé par les forces de l'ordre.

DATE DE LA 1RE IMMATRICULATION	VÉHICULE ÉLECTRIQUE	VÉHICULE ESSENCE	VÉHICULE DIESEL
APRÈS LE 01/01/11		1 – EURO 5 & 6	2 – EURO 5 & 6
ENTRE LE 01/01/06 ET LE 31/12/10		2 – EURO 4	3 – EURO 4
ENTRE LE 01/01/01 ET LE 31/12/05		3 – EURO 2 & 3	4 – EURO 3
VÉHICULES PARTICULIERS ENTRE LE 01/01/97 ET LE 31/12/00		3 – EURO 2 & 3	5 – EURO 2
VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS ENTRE LE 01/10/97 ET LE 31/12/00			
VÉHICULES PARTICULIERS AVANT LE 01/01/97		SANS CERTIFICAT	
VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS AVANT LE 01/10/97			

Plusieurs actions seront désormais mises en place en cas de pic de pollution :

• Le renforcement et l'amélioration de la surveillance de la qualité de l'air, assurés par Air Rhône-Alpes.

• Une information anticipée et plus claire afin que chacun puisse modifier ses habitudes, avec une annonce du pic de pollution et des mesures mises en place à partir de 15 h la veille :

- dans les médias locaux (Dauphiné Libéré, France Bleu Isère)
- sur les panneaux à messages variables installés sur les voies urbaines rapides et dans les communes
- par les correspondants PDE / PDA au sein des entreprises.
- par notification sur smartphone pour les personnes inscrites sur le site Métromobilité.fr

Des actions concrètes dès l'apparition du pic de pollution :

- limitation de la vitesse,
- interdiction de circulation en fonction du certificat,
- incitation tarifaire à l'usage des transports alternatifs à la voiture (bus, tramway, vélo).

Si vous souhaitez de plus amples informations, la Métropole a mis en place une plateforme téléphonique du 1er décembre au 28 février.

Elle est joignable du lundi au vendredi,
de 8h30 à 17h30
au 01 70 36 49 92.

Informations diverses (...)

La gestion de l'eau

La gestion de l'eau est désormais compétence de la Métropole. A ce titre, celle-ci a mandaté la société **"Eaux de Grenoble Alpes"** pour la distribution et la gestion de l'eau dans les 49 communes de la Métro.

Cette société a mis en ligne un nouveau site internet qui permet de simplifier les démarches pour l'ensemble des usagers (résiliation, abonnement, payement des factures, prise de rendez-vous, relevé de compteur...).

Vous pouvez trouver les informations qui vous concernent sur votre page "Commune" à l'adresse ci-dessous :

www.eauxdegrenoblealpes.fr/commune/21/29-notre-dame-de-mesage.htm

Grenoble Alpes Initiative Active

Grenoble Alpes Initiative Active (anciennement Initiative Sud Isère) est une association qui intervient entre autres sur notre commune.

Elle accompagne gratuitement les citoyens souhaitant créer, reprendre ou développer une entreprise en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie et en les accompagnant après la création ou la reprise jusqu'à la réussite économique de leur projet.

Si elle vous accorde un prêt d'honneur, le rôle de la plateforme France Initiative ne s'arrête pas là.

Elle vous suit dans les premières années de votre entreprise et peut vous proposer l'appui d'un parrain.
Mais ce n'est pas tout : elle travaille en permanence avec les acteurs économiques du territoire sur lequel elle est implantée ; elle connaît bien les marchés locaux ; elle est proche des collectivités locales, des entreprises locales, des réseaux bancaires.
Elle vous ouvre toutes les portes utiles et vous aide à vous insérer dans le tissu économique local.
Grenoble Alpes Initiative Active fait partie du réseau de 230 associations de France Initiative.

Grenoble Alpes Initiative Active s'adresse :

aux entrepreneurs individuels
- qui créent, reprennent ou développent des petites entreprises,
- qui créent des emplois,
- qui ont des difficultés à accéder à des financements bancaires

aux associations et entreprises solidaires
- qui sont employeuses
- qui développent des projets d'utilité sociale
- qui ont une activité économique

Si vous êtes dans un de ces cas, n'hésitez pas à contacter l'antenne de Vizille.

GRENOBLE ALPES Initiative ACTIVE
MEMBRE DES RÉSEAUX FRANCE ACTIVE Initiative France

Grenoble Alpes Initiative Active

Tél. : 04 76 08 24 01

E-mail : rroland@isere-sud-initiative.fr

Adresse :
75, rue du général de Gaulle 38220 Vizille

Informations diverses

La Garantie jeune

La Garantie Jeune est un dispositif mis en place par le gouvernement, et généralisé à tout le territoire français, à compter du 1er janvier 2017.

Il doit accompagner les jeunes vers une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours contractualisé intensif de formation et d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Ce contrat est conclu avec une Mission Locale pour une durée d'un an. Il peut être renouvelé pour une durée maximale d'un an lorsque l'objectif d'insertion professionnelle n'est pas atteint.
Pendant la durée du contrat, et à condition de respecter ses engagements, le jeune pourra bénéficier d'une aide financière mensuelle d'un montant de 461.72€. Celle-ci peut éventuellement se cumuler avec des revenus d'activité si leur montant ne dépasse pas un certain seuil.
Qui peut en bénéficier ?
Tous les jeunes de 16 ans au moins à 25 ans au plus, en situation de grande précarité, qui ont quitté l'école, ne sont pas en formation ou sont sans emploi, et dont les ressources sont inférieures à 535.17€ par mois.
Pour plus d'informations, contactez :

MISSION LOCALE ALPES SUD ISERE
205 Chemin des Mattons
38220 VIZILLE
04 76 78 88 76
www.missionlocale-si.com

Le Forum Petite Enfance du SICCE

Le SICCE organise son premier forum dédié à la Petite Enfance.
Ce forum a pour objectif de réunir en un seul lieu tous les services existant sur le territoire, en matière de Petite Enfance : Relais Assistants Maternels, crèches, Protection Maternelle et Infantile, lieu d'accueil enfants-parents, etc...
Des stands d'information et des ateliers ludiques pour les enfants seront proposés.
Le forum Petite Enfance aura lieu :

Mercredi 22 mars de 14h à 18h à Jarrie, salle Malraux

Un guide pratique de l'accueil des jeunes enfants sera édité à l'occasion du Forum, et sera disponible au printemps dans les mairies.

SICCE
Syndicat Intercommunal à la carte du Collège de Jarrie et du Contrat Enfance

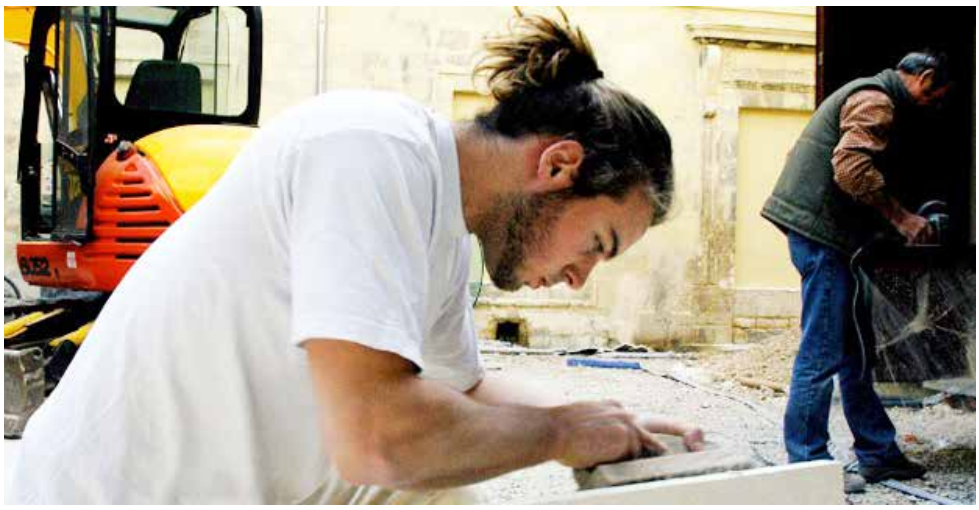

Etat civil

Naissance

Louison GASC
Né le 15 Août 2016

Fils de Magali PALAU et Sébastien GASC
Domiciliés 1 place Saint Sauveur

Mariage

CAMINOTTO Laura
et MOREAUX Guillaume

Unis le 15 Octobre 2016
Domiciliés 116 place Saint Sauveur

Avis de décès

C'est avec une immense tristesse que nous vous annonçons le décès de

Monsieur Bernard COILLY

à l'âge de 82 ans.
Son fils, Jean-Pascal COILLY, sa belle-fille, Florence VALLIN, ses petites-filles, Laetitia et Emma, sa compagne, Maria SCOGNAMILLO et leurs familles.

Petites annonces

A vendre

- **Blouson en cuir noir** avec aigle dans le dos valeur 400 € • vendu 100 €
- **Pneus 165-65-14** quasi-neuf vendu 40 € les 2
- **accessoires moto** (clignotants...) à voir sur place.

M. ARMENISE : 04 76 78 32 19

Informations Pratiques

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Téléphone	04 76 68 07 33
Fax	04 76 78 32 18
Email	mairie.ndmesage@wanadoo.fr
Web	www.notredamedemesage.fr

Ouverture au Public
Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30
Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

Ecole Maternelle	04 76 08 31 02
Ecole Primaire	04 76 68 12 85

SAMU et Centre Anti-Poison (en cas d'urgence)	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Urgences Médicales	08 10 15 33 33
Urgences depuis un Portable	112
Maison Médicale de Garde de Vizille	15

PHARMACIES DE GARDE

Si vous souhaitez connaître les pharmacies de garde de votre secteur :
• Composez le **32 37**
• Consultez **http://www.3237.fr**

1/1/17	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE
8/1/17	Pharmacie de BRIE	BRIE ET ANGONNES
15/1/17	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE
22/1/17	Pharmacie BONNET	JARRIE
29/1/17	Pharmacie du CHÂTEAU	VIZILLE
5/2/17	Pharmacie de VAULNAVEYS	VAULNAVEYS LE HAUT
12/2/17	Pharmacie ESPIE	CHAMP-SUR-DRAC
19/2/17	Pharmacie de l'ENCLOS	HAUTE-JARRIE
26/2/17	Pharmacie des ALPES	VIZILLE
5/3/17	Pharmacie du CHÂTEAU	VIZILLE
12/3/17	Pharmacie de BRIE	BRIE ET ANGONNES
19/3/17	Pharmacie du CHÂTEAU	VIZILLE
26/3/17	Pharmacie BONNET	JARRIE
2/4/17	Pharmacie de VAULNAVEYS	VAULNAVEYS LE HAUT
9/4/17	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE
16/4/17	Pharmacie du CHÂTEAU	VIZILLE
17/4/17	Pharmacie des ALPES	VIZILLE
23/4/17	Pharmacie ESPIE	CHAMP-SUR-DRAC
30/4/17	Pharmacie des ALPES	VIZILLE

PERMANENCES ARCHITECTURALES

• **Jeudi 14 janvier**
Saint Georges de Commiers

• **Jeudi 4 février**
Séchilienne

• **Jeudi 11 février**
Notre-Dame de Commiers

• **Jeudi 3 mars**
Montchaboud

• **Jeudi 10 mars**
Saint-Georges de Commiers

• **Jeudi 14 avril**
Notre-Dame de Commiers

• **Jeudi 7 avril**
Saint-Barthélémy de Séchilienne

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

· 18 mai 2017

Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, vous devez vous inscrire au plus tard le lundi précédent le jour de la collecte, en appelant le 0800 500 027 (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

HORAIRES DÉCHETTERIES

Jours	Champ sur Drac	Péage-de-Vizille	Vaulnaveys le Haut
Lundi	13h-18h	Fermé	Fermé
Mardi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Mercredi	8h-12h et 13h-18h	8h-13h et 14h-18h	8h-13h et 14h-18h
Jeudi	13h-18h	8h-13h	8h-13h

COMITE DES FETES
NOTRE DAME DE
MESAGE

Samedi
4 février 2017
à partir de 20h00
Salle polyvalente Marcel Richard (Ecole)

15€ adulte / 8€ enfant
Hors boissons, café offert

Uniquement sur réservation :
*Réservez avant le **27 janvier** 2017 !*
Contact : comitedesfetesndm@outlook.fr

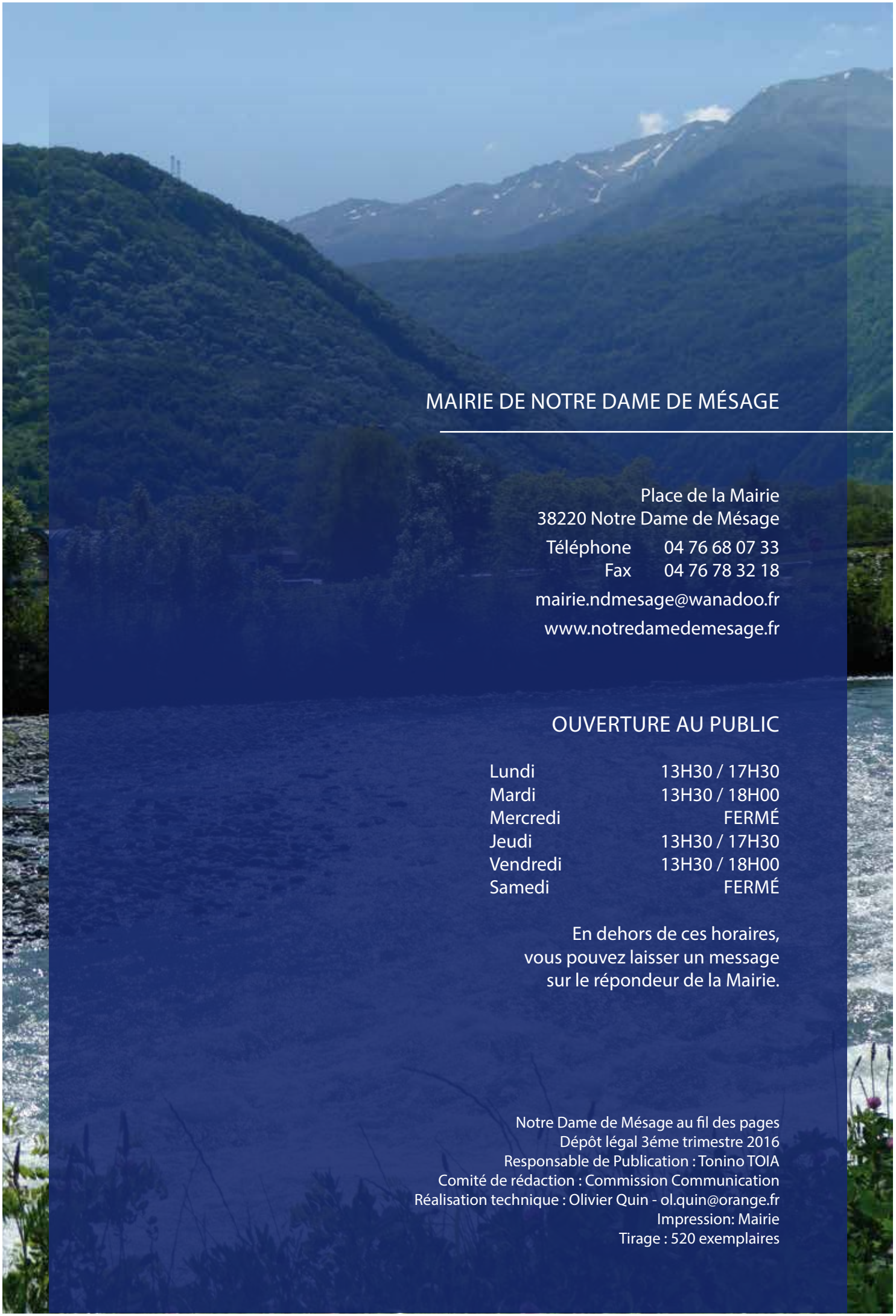

MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone 04 76 68 07 33
Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmesage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	13H30 / 17H30
Mardi	13H30 / 18H00
Mercredi	FERMÉ
Jeudi	13H30 / 17H30
Vendredi	13H30 / 18H00
Samedi	FERMÉ

En dehors de ces horaires,
vous pouvez laisser un message
sur le répondeur de la Mairie.

Notre Dame de Mésage au fil des pages
Dépôt légal 3éme trimestre 2016
Responsable de Publication : Tonino TOIA
Comité de rédaction : Commission Communication
Réalisation technique : Olivier Quin - ol.quin@orange.fr
Impression: Mairie
Tirage : 520 exemplaires